

chanté, puis à Beauport où il fut inhumé au pied de la croix de l'église, comme il l'avait désiré. (96)

Giffard fit partie du premier Conseil Souverain de la Nouvelle-France, formé en 1648. Il était composé de M. d'Ailleboust, du Père Jérôme Lallemant, et des sieurs de Chavigny, Godefroy et Giffard.

Robert Giffard fut médecin et colon. Il était l'ami des pauvres et des sauvages qu'il traitait dans leurs maladies avec un égal dévouement. Il donnait aussi des soins aux Jésuites et aux religieuses des différentes communautés de la ville, qui ne cessent dans leurs annales d'en dire du bien en l'appelant "notre ami, notre bon ami."

Mais comme Hébert, Giffard fut surtout colon. La terre vierge du Canada avait plus besoin de ses soins et de son travail que les solides gaillards qu'il avait amenés avec lui ou qui l'avaient précédé dans la colonie. Le premier, il eut le courage d'aller habiter en pleine campagne, en dehors de la ville, et prouva par son exemple et son travail que les terres bien cultivées suffisaient amplement à nourrir et à faire vivre ceux qui voulaient se livrer à l'agriculture.

Voici une reproduction du document qui conférait des titres de noblesse à Robert Giffard. Ce sont les premières lettres patentes anoblissant un habitant du Canada.

"LOUIS PAR LA GRACE DE DIEU ROY DE FRANCE
"ET DE NAVARE A TOUS P'NS ET A VENIR SALUT
"SCAUOIR faisons Que nous estant bien informé des louables
"vertus Et merites de N're tres cher et bien aimé Robert Giffartg
"seigneur de Beauport habitant de la *nouvelle france dicte Canada*
"da de libre condition et nay en légitime mariage Et des bons et
"agréables seruices qu'il nous a faietz Et pour lesperance que

96. Tanguay, *A travers les registres*, p. 99.